

Ce logiciel est doté d'une option permettant d'installer la barre d'outils Yahoo! au cours de l'installation après acceptation du présent contrat de licence. Les conditions légales régissant la barre d'outils Yahoo! sont stipulées séparément ci-dessous ; veuillez faire défiler les pages pour pouvoir consulter le contrat de la barre d'outils Yahoo! avant d'accepter le présent contrat de licence. Veuillez noter que pour certaines langues, vous devez consulter le contrat de la barre d'outils Yahoo! correspondant au pays dans lequel vous résidez.

UNE COPIE DE LA LICENCE DE LA BARRE D'OUTILS YAHOO! VOUS EST OFFERTE PAR YAHOO!. SYMANTEC N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE LA BARRE D'OUTILS YAHOO! ET REJETTE EXPRESSEMENT TOUTE GARANTIE RELATIVE A LA BARRE D'OUTILS YAHOO!, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET DE RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE.

CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL SYMANTEC

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL. SYMANTEC CORPORATION ET/OU SES FILIALES ("SYMANTEC") ACCEPTENT DE VOUS CONCEDER LE LOGICIEL SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE QUI UTILISERA LE LOGICIEL (CI-APRES "VOUS"), A LA SEULE CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT LEGAL ET OBLIGATOIRE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTÉ" OU "OUI" OU EN INDIQUANT AUTREMENT VOTRE ACCORD PAR VOIE ELECTRONIQUE, OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS REFUSEZ CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON DE REFUS OU INDIQUEZ AUTREMENT VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL ET CONTACTEZ LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT AFIN D'EN OBTENIR LE REMBOURSEMENT (DEDUCTION FAITE DES FRAIS D'ENVOI ET DE TOUTES TAXES APPLICABLES, SAUF DANS CERTAINS ETATS ET PAYS OU LES FRAIS D'ENVOI ET LES TAXES SONT REMBOURSABLES).

1. Licence :

Le logiciel et la documentation, y compris l'emballage du produit, ("Documentation") qui accompagnent la présente licence (collectivement, le "Logiciel") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants de licence et sont protégés par la législation relative au droit d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel, après acceptation du présent contrat de licence, Vous disposerez de certains droits limités d'utilisation du Logiciel pendant la période de validité. La "période de validité" commence à la date d'installation initiale du logiciel et dure toute la période stipulée dans la Documentation ou la documentation de transaction applicable fournie par le distributeur agréé, le revendeur ou le fournisseur de services duquel vous avez obtenu le logiciel. Le logiciel peut être automatiquement désactivé et ne plus fonctionner à la fin de la période de validité. Vous ne pourrez recevoir aucune mise à jour des fonctions ou du contenu du logiciel à moins que vous ne renouveliez la période de validité. Des renouvellements de la période de validité seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/support_policy.html.

La présente licence régit toute version, révision, mise à jour ou amélioration du Logiciel que Symantec peut Vous fournir. Sauf mention différente dans la Documentation, vos droits et obligations relatifs à l'utilisation de ce Logiciel sont les suivants :

Pendant la période de validité, vous pouvez :

- A. utiliser une copie du Logiciel sur un seul ordinateur. Si un nombre supérieur d'exemplaires est indiqué dans la Documentation applicable ou dans la documentation de transaction applicable fournie par le distributeur agréé, revendeur ou fournisseur de services par l'intermédiaire duquel vous avez obtenu le Logiciel, vous pouvez utiliser le nombre d'exemplaires spécifié.
- B. effectuer une copie du Logiciel à des fins d'archivage, ou copier le Logiciel sur le disque dur de votre ordinateur et conserver l'original à des fins d'archivage ;
- C. utiliser le Logiciel en réseau, à condition que Vous déteniez une copie sous licence du Logiciel pour chaque ordinateur pouvant y accéder par le réseau ;
- D. transférer le Logiciel de façon permanente à une autre personne ou entité, à condition que vous ne gardiez aucune copie de ce Logiciel et que le receveur accepte les conditions de cet accord. Les transferts partiels du Logiciel ne sont pas autorisés. Par exemple, si la Documentation vous donne le droit d'utiliser trois (3) exemplaires du Logiciel, seul le transfert des trois (3) exemplaires du Logiciel est valide ; et
- E. exécuter le Logiciel conformément aux utilisations autorisées supplémentaires indiquées ci-dessous.

Vous n'êtes pas autorisé à effectuer les opérations suivantes :

- A. sous-traiter la licence, prendre ou donner en location toute partie du Logiciel ;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire, tenter de découvrir le code source du Logiciel, ni créer des dérivés du Logiciel ;
- C. utiliser le Logiciel dans le cadre d'un accord d'infogérance ou de temps partagé ou dans le cadre d'accords avec un fournisseur d'accès ou de services, à moins que vous n'utilisiez le logiciel dans le cadre d'un service offert par un fournisseur de services Symantec agréé ; ou
- D. utiliser le Logiciel d'une façon non autorisée par les conditions de la présente licence.

2. Mises à jour des fonctions et du contenu du Logiciel :

A. Vous avez le droit de recevoir de nouvelles fonctions du Logiciel ; de telles fonctions sont mises à disposition à la seule discrétion de Symantec au cours de la période de validité. Symantec peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctions du Logiciel à tout moment avec ou sans préavis.

B. Certains logiciels utilisent du contenu mis à jour de temps en temps, y compris mais sans s'y limiter les logiciels suivants : les logiciels antivirus et les logiciels de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les logiciels antispam utilisent des règles antispam mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et antiphishing utilisent des listes URL mises à jour ; certains logiciels de pare-feu utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données sur les vulnérabilités mises à jour et les logiciels d'authentification de site Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement nommées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir des mises à jour de contenu du Logiciel au cours de la période de validité.

3. Installation du produit ; activation nécessaire :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel désinstalle ou désactive d'autres produits de sécurité ou fonctions de sécurité lorsque ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel ou afin d'améliorer le fonctionnement général du Logiciel.

B. Le présent Logiciel peut présenter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de lutter contre le piratage de logiciels. Le présent Logiciel peut contenir un mécanisme de protection qui limite le nombre d'installations et de désinstallations du Logiciel sur un ordinateur pour un nombre défini d'ordinateurs. Le présent contrat de licence et le Logiciel

contenant le mécanisme de protection nécessitent une activation, comme cela est indiqué dans la Documentation. Le Logiciel fonctionnera pendant une durée limitée avant que Vous ne procédiez à son activation. Lors de l'activation, vous serez invité à spécifier la clé de produit unique livrée avec le Logiciel et la configuration d'ordinateur disponible sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet afin de vérifier l'authenticité du Logiciel. Si vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel, ce dernier cessera de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service clientèle de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

4. Confidentialité ; protection des données.

De temps en temps, le Logiciel recueillera certaines informations de l'ordinateur sur lequel il est installé, notamment :

- Des informations concernant l'installation du Logiciel. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel s'est exécutée correctement. Elles sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'augmenter le taux de réussite d'installation du produit Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.
- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL de sites Web consultés que le Logiciel suspecte d'être frauduleux. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les capacités des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et d'autres risques de sécurité Internet. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.
- Fichiers exécutables portables considérés comme logiciels malveillants. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables que le logiciel surveille sans autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation avec toute information personnelle identifiable. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions indiquées dans la Documentation pour les produits applicables.
- Le nom donné au cours de la configuration initiale à l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé. Si ce nom est recueilli, il sera alors utilisé par Symantec en tant que nom de compte de l'ordinateur sur lequel vous pouvez décider de recevoir des services supplémentaires et/ou sur lequel vous pouvez utiliser certaines fonctions du Logiciel. Vous pouvez modifier le nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel (recommandé).
- Autres informations utilisées afin d'analyser et d'améliorer les fonctionnalités des produits Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.

Symantec peut divulguer les informations recueillies si un représentant de la loi le demande conformément à la loi ou dans le cadre d'une citation à comparaître ou de toute autre enquête légale. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances des risques de sécurité. En utilisant le Logiciel, vous acceptez

que Symantec puisse recueillir, transmettre, stocker, divulguer et analyser de telles informations aux fins susmentionnées.

5. Garantie de remboursement à soixante (60) jours :

Si Vous êtes le détenteur d'origine du Logiciel et si Vous n'en êtes pas satisfait pour quelque raison que ce soit, contactez le Service clientèle de Symantec dans les soixante (60) jours à compter de la date d'achat afin d'en obtenir le remboursement (déduction faite des frais d'envoi et de toutes taxes applicables, sauf dans certains états et pays où les frais d'envoi et les taxes sont remboursables).

6. Garantie limitée :

Symantec garantit que le support sur lequel le Logiciel est distribué sera exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de livraison du Logiciel. Votre seul recours, en cas de rupture de la présente garantie, sera, au choix de Symantec, le remplacement par Symantec de tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie, ou le remboursement par Symantec de la somme que Vous avez payée pour le Logiciel. Symantec ne garantit pas que le Logiciel répondra à vos besoins, ni qu'il fonctionnera sans interruption ou sans erreur.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET DE RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UN ETAT ET D'UN PAYS A L'AUTRE.

7. Exclusion de responsabilité :

CERTAINS ETATS ET PAYS, Y COMPRIS LES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE, N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE PAS A VOTRE SITUATION.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR ET INDEPENDAMMENT DE L'ECHEC DE TOUT EVENTUEL RECOURS STIPULE DANS LES PRESENTES, SYMANTEC ET SES CONCEDANTS DE LICENCE NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES D'EVENTUELS DOMMAGES SPECIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU SIMILAIRES, Y COMPRIS DE TOUT MANQUE A GAGNER OU DE TOUTE PERTE DE DONNEES DECOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL OU DE L'IMPOSSIBILITE DE L'UTILISER, MEME SI SYMANTEC A ETE INFORMEE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC ET DE SES CONCEDANTS DE LICENCE N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE VALIDITE APPLICABLE. Les exclusions de responsabilité et limitations stipulées ci-dessus seront applicables, que Vous acceptiez ou non le Logiciel.

8. Droits restreints du gouvernement des Etats-Unis :

Le Logiciel est considéré comme logiciel commercial au sens de la section FAR 12.212 et est sujet à restrictions comme défini dans les sections FAR 52.227-19 "Logiciel commercial - Droits

restreints" et DFARS 227.7202 "Droits du logiciel commercial ou de la Documentation du logiciel commercial", selon les cas, et à toute réglementation suivante. Toute utilisation, modification, reproduction, performance, affichage ou divulgation du Logiciel par le gouvernement des Etats-Unis doit être réalisé conformément aux conditions du présent contrat.

9. Réglementation relative aux exportations :

Vous acceptez que les produits et technologies contrôlées de Symantec peuvent être régis par les lois sur l'exportation et l'importation des Etats-Unis et de tout autre pays où le produit ou la technologie contrôlée est fabriquée ou reçue. En utilisant les produits et technologies contrôlées de Symantec, Vous acceptez de ne pas violer de telles lois. Vous acceptez de ne pas exporter les produits ou technologies contrôlées de Symantec vers des pays interdits ou vers des entités ou personnes nécessitant une licence d'exportation ou toute autre autorisation gouvernementale. Il Vous incombe d'obtenir les licences et autorisations nécessaires. Vous acceptez de ne pas exporter ou vendre les produits et technologies contrôlées de Symantec pour une utilisation en relation avec des armes chimiques, biologiques ou nucléaires, ou des missiles susceptibles de diffuser de telles armes.

10. Clauses générales :

Si Vous résidez en Amérique du Nord ou en Amérique latine, le présent contrat de licence est régi par le droit de l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique. Dans les autres cas, il est régi par le droit applicable en Angleterre et au Pays de Galles. Le présent contrat de licence constitue l'intégralité du contrat entre vous et Symantec concernant le Logiciel et : (i) remplace toutes communications, propositions et déclarations antérieures ou actuelles, orales ou écrites, relatives à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant ce qui précède, aucune déclaration du présent contrat de licence ne peut anéantir les droits accordés conformément aux lois de protection du consommateur ou toute autre loi applicable dans votre juridiction n'étant pas limitée par le contrat. En cas de manquement de Votre part à l'une des conditions du présent contrat de licence, celui-ci sera résilié et Vous devrez cesser d'utiliser le Logiciel et en détruire toutes les copies. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie resteront applicables au-delà de la résiliation. Le Logiciel est livré départ usine Californie, Etats-Unis, ou Dublin, Irlande, respectivement (INCOTERMS CCI 2000). Le présent contrat de licence ne peut être modifié que par la voie de la Documentation ou d'un document écrit signé par Vous et Symantec. Pour toute question concernant le présent contrat de licence ou pour prendre contact avec Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Customer Service, 555 International Way, Springfield, OR 97477, Etats-Unis, (ii) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande, ou (iii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie.

Si la barre d'outils Yahoo! est installée avec le Logiciel, les conditions applicables stipulées ci-dessous régissent l'utilisation de la barre d'outils Yahoo!

CONTRAT DE LICENCE DE LA BARRE D'OUTILS YAHOO!

SI VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE, VOUS ÊTES SOUMIS AU PRESENT CONTRAT DE LICENCE :

Bienvenue sur la barre d'outils Yahoo! avec logiciel de lutte contre les modules espions (le « Logiciel Yahoo! »). Le présent accord est conclu entre vous (et tout utilisateur autorisé du Logiciel Yahoo!) et Yahoo! France SAS et ses filiales (collectivement « Yahoo! »).

*Avant d'appuyer sur le bouton "**Suivant**" ci-dessous, vous devez lire attentivement les conditions de la présente licence logicielle (la « Licence logicielle ») qui complètent les Conditions d'Utilisation de Service Yahoo! figurant à l'adresse <http://fr.docs.yahoo.com/info/utos.html>*

*Si vous n'êtes pas d'accord avec les conditions ci-dessous, vous devez décider d'installer le Logiciel NERO sans la Barre d'Outils Yahoo! avant de cliquer sur le bouton « **Suivant** » ci-dessous. Dans ce cas, la présente licence ne vous est pas octroyée.*

Pour installer le Logiciel Yahoo!, vous devez donc accepter la présente Licence logicielle (ainsi que toutes les conditions qui s'affichent sur l'écran flash avant le début de l'installation du Logiciel Yahoo!). Cette Licence logicielle vous lie dans toutes ses dispositions. Vous devez donc la lire dans son intégralité avant acceptation.

Si vous refusez cet accord et l'installation de ce Logiciel Yahoo!, vous pourrez néanmoins utiliser d'autres services Internet Yahoo!.

Les renseignements que vous fournissez au cours de l'installation et certaines autres informations sont soumises aux règles de confidentialité de Yahoo! que vous pouvez consulter à l'adresse <http://privacy.yahoo.com/privacy/fr/> .

En acceptant d'installer le Logiciel Yahoo!, vous déclarez être âgé d'au moins 18 ans, avoir lu et compris cette Licence logicielle et être lié par les dispositions qu'elle contient.

Yahoo! se réserve le droit de modifier les termes de la présente Licence Logicielle et de tous les documents visés par celle-ci. Il vous est donc conseillé de vous référer régulièrement à la dernière version de la licence disponible. Il vous est donc conseillé de vous référer régulièrement à la dernière version de la licence disponible en permanence à l'adresse suivante : <http://eur.help.yahoo.com/help/fr/toolbar/psr/psr-27.html>. L'utilisation du Logiciel Yahoo! après cette modification vaut acceptation de ces nouvelles conditions. La présente Licence étant concédée pour une durée indéterminée, vous disposez en tout état de cause du droit d'y mettre fin à tout moment et sans préavis en désinstallant le Logiciel de Yahoo!.

1. Utilisations autorisées et restrictions.

Les applications, la documentation et les fichiers informatiques locaux installés ou utilisés par le programme d'installation du Logiciel Yahoo! (collectivement le « Logiciel Yahoo! ») sont la propriété de Yahoo!, de ses donneurs de licence, fournisseurs de contenu et de données (« Donneurs de licence Yahoo! »), et vous sont concédés à titre personnel, non exclusif et sans possibilité de sous licence, cession ou tout autre transfert, selon les conditions et modalités établies par la présente.

Cette Licence logicielle définit les conditions d'une utilisation légale du Logiciel Yahoo! ainsi que de l'ensemble des mises à jour, révisions, remplacements et copies du Logiciel Yahoo! que vous effectuez ou qui sont effectués pour votre compte. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés sont réservés par Yahoo! ou par leurs propriétaires respectifs.

a. VOUS POUVEZ installer et utiliser personnellement le Logiciel Yahoo! et toutes les mises à jour fournies par Yahoo! (à sa seule discrétion) sous forme de code objet sur un microordinateur dont vous avez la propriété ou le contrôle, et vous pouvez utiliser le Logiciel Yahoo! pour votre propre usage à des fins non commerciales. L'autorisation d'utiliser le Logiciel Yahoo! consentie en vertu de la présente Licence logicielle se poursuit jusqu'à ce qu'elle soit résiliée par l'une ou l'autre des parties. Vous êtes autorisé à résilier la Licence logicielle en cessant d'utiliser tout ou partie du Logiciel Yahoo! et en détruisant toutes vos copies du Logiciel Yahoo!. Par ailleurs, la

Licence logicielle se terminera automatiquement sans préavis si vous violez l'une des dispositions de cette Licence logicielle, ou si Yahoo! notifie sur le site Internet www.yahoo.fr ou vous notifie personnellement la fin de la Licence logicielle.

b. VOUS NE POUVEZ PAS :

(i) décompiler, désassembler, démonter, modifier le Logiciel Yahoo! ou créer des œuvres dérivées ou des améliorations du Logiciel Yahoo! ou de ses composants.

(ii) dupliquer, reproduire, copier (à l'exception d'une seule copie de sauvegarde) le Logiciel Yahoo! ou l'incorporer dans un logiciel ou progiciel quelconque développé par ou pour vous.

(iii) utiliser le Logiciel Yahoo! de manière illicite, à des fins illicites ou de toute autre manière non conforme aux Conditions de service ou à la présente Licence logicielle ou aux accords que vous auriez conclus avec des tiers.

(iv) vendre, louer, prêter, distribuer, transférer, ou sous licencier le Logiciel Yahoo! ou l'accès à ce Logiciel, et/ou percevoir des revenus de l'utilisation ou de la fourniture du Logiciel Yahoo!, quelle que soit la nature de ces revenus, sans l'autorisation écrite préalable et expresse de Yahoo!.

2. Propriété et relations entre les Parties.

Le Logiciel Yahoo! est protégé par des droits de propriété intellectuelle. Vous vous engagez à respecter toutes les lois applicables aux droits de propriété intellectuelle et plus généralement toutes autres lois applicables, ainsi que toutes autres mentions légales relatives au droit d'auteur ou restrictions contenues dans cette Licence logicielle et dans les Conditions de service. Yahoo! et ses Donneurs de licence possèdent tous les droits, titres et intérêts se rattachant au Logiciel Yahoo! et à leurs contributions applicables à ce Logiciel. Cette Licence logicielle ne vous confère aucun droit, titre ou intérêt sur tout élément de propriété intellectuelle possédé ou donné en licence par Yahoo!, y compris (sans que cette énumération ne soit limitative) le Logiciel Yahoo! et les marques Yahoo!, et n'instaure aucun rapport de droit entre vous et les Donneurs de licence Yahoo! ou entre vous et Yahoo! autre que celui vous liant à Yahoo! au titre de la présente Licence.

Le Logiciel Yahoo! et ses composants contiennent des éléments protégés dont l'utilisation est autorisée par des Donneurs de licence Yahoo! tiers (« Eléments des Donneurs de licence tiers »). Les Eléments des Donneurs de licence tiers permettent au Logiciel Yahoo! d'exécuter certaines fonctions, incluant notamment (sans que cette énumération ne soit exhaustive) l'accès à des serveurs de données appartenant à des tiers et protégées par des droits de propriété intellectuelle. Vous vous engagez à faire un usage exclusivement personnel et non commercial du Logiciel Yahoo! et de toute donnée à laquelle vous aurez accès grâce au Logiciel Yahoo!.

Tous les droits afférents aux données de tiers, à un logiciel de tiers et à des serveurs de données appartenant à des tiers, notamment les droits de propriété intellectuelle, sont réservés et restent acquis aux tiers concernés. Vous acceptez que ces tiers puissent faire valoir leurs droits au titre du présent Accord à votre encontre directement en leur nom propre.

3. Assistance et mises à jour du Logiciel.

Yahoo! peut décider de vous proposer des services d'assistance et/ou de mises à jour, de perfectionnements ou de modifications du Logiciel Yahoo! (collectivement « Assistance »), et peut mettre fin à cette Assistance à tout moment sans préavis. Yahoo! se réserve le droit de modifier, suspendre ou interrompre toute application du Logiciel Yahoo! à tout moment, et notamment la disponibilité des fonctions de celui-ci, de sa base de données ou de son contenu. Yahoo! peut également limiter certaines fonctions et certains services ou restreindre votre accès à toute partie du Logiciel Yahoo! ou du site web Yahoo! sans préavis étant rappelé que vous

avez également la possibilité de mettre fin à tout moment et sans préavis à la présente Licence en désinstallant le Logiciel Yahoo!

4. Frais et paiements.

Yahoo! se réserve le droit de rendre payant, dans le futur, l'usage ou l'accès au Logiciel Yahoo!. Cependant en aucun cas une telle facturation n'interviendra sans que vous ayez été informé du coût y afférent 28 jours auparavant et que vous l'ayez expressément accepté.

Vous êtes seul responsable de l'obtention et de la maintenance de vos ligne téléphonique, matériel d'ordinateur, logiciels et tous autres équipements requis pour l'accès et l'usage du Logiciel Yahoo!. En conséquence, vous êtes seul responsable du paiement des coûts y afférents. De même, vous êtes seul responsable du paiement des produits ou services que vous auriez acquis ou dont vous auriez bénéficié du fait direct ou indirect de votre utilisation du Logiciel Yahoo!

5. Exclusion de garanties

Vous êtes informés que le Logiciel Yahoo! n'est pas un logiciel de détection automatique et permanente des modules espions et cookies. Vous SEUL décidez d'activer le Logiciel Yahoo! au moment où vous le souhaitez. Vous SEUL sélectionnez les fichiers détectés par le Logiciel Yahoo! et vous SEUL décider de supprimer les fichiers sélectionnés en activant la fonction suppression du Logiciel Yahoo!.

L'utilisation du Logiciel Yahoo! et des données auxquelles vous aurez eu accès par le biais du Logiciel Yahoo! s'effectue donc à vos propres risques. Le Logiciel et les données sont fournis « en l'état ».

Le téléchargement ou l'obtention de tout élément ou service par le biais de l'utilisation du Logiciel Yahoo! (notamment la fonction de lutte contre les « modules espions ») s'effectue à vos risques et périls, et vous serez seul responsable de tout dommage subi par votre ordinateur et de la perte de données consécutifs au téléchargement et/ou à l'utilisation de cet élément ou de ce service, notamment lorsque vous choisissez de supprimer l'un des éléments repérés par le Logiciel Yahoo!, en cas d'utilisation du Logiciel Yahoo! dans des conditions anormales ou non conformes à la Licence et aux documents qui la complètent comme en cas d'utilisation du Logiciel Yahoo! sur un ordinateur ne présentant pas la configuration minimale requise (Windows 98 et ultérieurs et Internet Explorer 5.0 et plus).

Yahoo! et les Donneurs de licence Yahoo! déclinent expressément toute garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite, afférente au Logiciel Yahoo! et aux données accessibles à partir de ce Logiciel, ou portant sur l'exactitude, l'actualité, l'exhaustivité ou la compatibilité du Logiciel Yahoo! et des données accessibles à partir de ce Logiciel, notamment au titre de la qualité, de l'aptitude à accomplir une tâche précise. En particulier, compte tenu de l'évolution des technologies, Yahoo! ne peut garantir que ce Logiciel est ou sera en mesure de détecter et supprimer tous les modules espions

Si le Logiciel Yahoo! ou toute donnée accessible à partir de ce Logiciel s'avère défectueux, vous (à l'exclusion des Entités ou Donneurs de licence Yahoo!) supporterez la totalité des coûts des réparations ou des dommages de toute sorte, sauf faute dûment prouvée de Yahoo!.

6. Limitation de responsabilité.

Nonobstant toute autre disposition, aucune clause de la présente Licence logicielle ne peut exclure ou limiter la responsabilité des parties en cas de dol, de déclaration mensongère, de décès ou de dommage corporel provoqué par négligence.

Sous réserve de ce qui précède et dans la mesure où Yahoo! et les Donneurs de licence Yahoo! ne sont pas en mesure de contrôler les conditions d'utilisation du Logiciel Yahoo! par vos soins, les Entités et les Donneurs de licence Yahoo! déclinent toute responsabilité pour les dommages de tout type (dommage direct, indirect, particulier ou accessoire, et notamment perte de profits, perte de clientèle, dommages corporels ou matériels, interruption ou perte d'activité, perte de données ou d'informations quelle qu'en soit la nature) résultant de l'utilisation ou liée à l'utilisation du Logiciel Yahoo! ou des données accessibles par ce biais par vous-même ou par des tiers.

Yahoo! peut modifier ou interrompre tout aspect ou toute fonction du Logiciel Yahoo! ou l'utilisation de toute fonction ou technologie contenue dans le Logiciel Yahoo! à tout moment sans préavis, y compris le contenu et les heures de disponibilité.

7. Indemnisation.

Le logiciel identifié comme « module espion » par le Logiciel Yahoo! peut être un logiciel que vous avez accepté de télécharger sur votre ordinateur en vertu d'un accord distinct passé avec un tiers dont Yahoo! ne peut en aucun cas avoir connaissance. Vous êtes donc seul responsable du respect des accords que vous avez conclus avec des tiers, et ce même dans l'hypothèse où la suppression d'un module espion entraînerait des dysfonctionnements temporaires ou permanents voire une impossibilité de fonctionnement du logiciel tiers. Vous garantisiez Yahoo! contre toute action ou réclamation d'un tiers à cet égard.

8. Législation applicable.

La présente Licence logicielle et la relation entre vous et Yahoo! seront régies et interprétées conformément à la loi française et les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux français. La Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises ne s'applique pas à la présente Licence logicielle.

9. Prépondérance.

La présente Licence logicielle, les Conditions de service (accessibles à l'adresse <http://fr.docs.yahoo.com/info/utos.html>) ainsi que les règles appliquées par Yahoo! en matière de données personnelles (accessibles à l'adresse <http://privacy.yahoo.com/privacy/fr/>), dont vous déclarez avoir pleinement pris connaissance, expriment l'intégralité de l'accord entre les parties. Elles amendent et remplacent tout autre écrit ou accord antérieur entre vous et Yahoo! qui porterait sur le même objet que celui faisant l'objet de la présente Licence. En cas de conflit entre les conditions et modalités de la présente Licence logicielle et les dispositions des Conditions de service, celles de la Licence logicielle priment.

10. Pérennité des dispositions.

L'article 2 et les articles 4 à 10 continueront de recevoir application après la fin de la présente licence pour quelque cause que ce soit.

SI VOUS RESIDEZ AU CANADA, VOUS ETES SOUMIS AU PRESENT CONTRAT DE LICENCE:

Bienvenue sur la page de la barre d'outils Yahoo! avec anti logiciel espion (le « logiciel Yahoo! »). La présente convention est conclue entre vous (ainsi que tout utilisateur agréé du logiciel Yahoo!) et Yahoo! Canada Co. et ses affiliés (collectivement, « Yahoo! »).

En cliquant sur le bouton « J'accepte » ci dessous, vous acceptez de vous conformer aux présentes modalités de la licence de logiciel (la « licence de logiciel ») qui s'ajoutent aux conditions d'utilisation de Yahoo! Canada (les « conditions d'utilisation ») qui se trouvent à

l'adresse <http://cf.docs.yahoo.com/info/terms/>. Si vous êtes en désaccord avec l'une ou l'autre des modalités suivantes, Yahoo! vous refuse une licence d'utilisation du logiciel Yahoo! Veuillez dans ce cas cliquer sur le bouton « Je refuse » pour quitter le programme d'installation.

Pour installer le logiciel Yahoo!, vous devez accepter les modalités de la présente licence de logiciel (y compris les modalités qui sont affichées dans une fenêtre contextuelle avant de commencer l'installation du logiciel Yahoo!). La présente licence de logiciel constitue un contrat ayant force obligatoire que vous devriez lire intégralement.

Le fait de refuser la présente convention et l'installation du logiciel Yahoo! ne vous empêche pas d'utiliser d'autres services Internet Yahoo!

Les renseignements que vous fournissez au cours de l'installation ainsi que certains autres renseignements sont subordonnés à notre politique en matière de vie privée, que vous pouvez consulter à l'adresse <http://privacy.yahoo.com/privacy/cf/ysearch/>.

Vous convenez qu'en installant le logiciel Yahoo!, vous déclarez avoir au moins 18 ans et avoir lu la présente licence de logiciel, en comprendre la teneur et accepter d'être lié par ses modalités.

Yahoo! se réserve le droit de mettre à jour et de modifier périodiquement la présente licence de logiciel ainsi que tous les documents qui y sont intégrés par renvoi. Vous pouvez consulter en tout temps la plus récente version de la présente licence de logiciel à l'adresse <http://cf.toolbar.yahoo.com/>. Yahoo! peut changer la présente licence de logiciel en affichant une nouvelle version sans être tenue de vous en informer. Le fait d'utiliser le logiciel Yahoo! après un tel changement constitue une acceptation de celui-ci.

1. Utilisations autorisées et restrictions de la licence.

Le logiciel Yahoo! ainsi que l'ensemble de ses applications, de sa documentation et des fichiers informatiques installés ou utilisés par le programme d'installation (collectivement, le « logiciel Yahoo! ») sont la propriété de Yahoo! ou de ses concédants et ses fournisseurs de données et de contenu (les « concédants de Yahoo! »), et leur utilisation à l'échelle mondiale (exception faite des restrictions ci-dessous) vous est accordée au moyen d'une licence non exclusive et incessible subordonnée aux modalités et conditions stipulées aux présentes. La présente licence de logiciel définit les modalités d'utilisation légale du logiciel Yahoo! et de l'ensemble de ses mises à jour, révisions et substitutions, de même que toute copie du logiciel Yahoo! faite par vous ou pour votre usage. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés demeurent la propriété de Yahoo! ou de leurs propriétaires respectifs.

a. VOUS POUVEZ :

(i) installer le logiciel Yahoo! ainsi que toute mise à jour fournie par Yahoo! (à sa seule appréciation) sous forme de code objet sur un ordinateur personnel vous appartenant ou sous votre contrôle et l'utiliser à des fins personnelles non commerciales; la licence d'utilisation du logiciel Yahoo! qui vous est accordée aux termes des présentes demeure en vigueur jusqu'à sa résiliation par l'une des parties; vous pouvez résilier la licence de logiciel en cessant d'utiliser la totalité ou une partie du logiciel Yahoo! et en détruisant toutes les copies du logiciel Yahoo! applicable; la présente licence de logiciel est automatiquement résiliée si vous contrenez à l'une ou l'autre de ses modalités, si Yahoo! affiche publiquement un avis de résiliation sur son site Web ou si Yahoo! vous transmet un avis écrit de résiliation;

(ii) en faire une copie unique à des fins d'archivage, laquelle doit contenir tous les avis sur le droit d'auteur et sur la propriété qui accompagnent le logiciel original. Il vous est interdit de faire d'autres copies.

b. VOUS NE POUVEZ PAS :

(i) décompiler, désosser, désassembler, modifier, louer, prêter ou distribuer la totalité ou une partie du logiciel Yahoo!, ou créer des oeuvres dérivées (au sens qui est attribué au terme derivative works dans la loi américaine sur le droit d'auteur) ou des améliorations (au sens qui est attribué au terme improvements dans la loi américaine sur les brevets) à partir de celui ci;

(ii) intégrer le logiciel Yahoo! dans une puce informatique ou dans le microprogramme d'un appareil informatique fabriqué par vous ou pour votre compte;

(iii) utiliser le logiciel Yahoo! d'une manière ou dans un but illicite ou d'une manière non conforme aux conditions d'utilisation ou à la présente licence de logiciel;

(iv) utiliser le logiciel Yahoo! pour exploiter une installation nucléaire, un appareil de maintien des fonctions vitales ou toute autre application critique qui pose un risque pour la vie humaine ou les biens matériels, étant entendu que le logiciel Yahoo! n'est pas conçu pour de tels usages et que sa défaillance dans de tels cas pourrait entraîner des pertes de vie humaine, des préjudices corporels ou des dommages importants aux biens ou à l'environnement dont Yahoo! ne saurait être tenue responsable;

(v) utiliser ou exporter le logiciel Yahoo! en contravention de la législation ou de la réglementation américaine ou canadienne applicable;

(vi) vendre, louer, prêter, distribuer ou transférer le logiciel Yahoo!, octroyer une sous-licence d'utilisation de celui ci, accorder un droit d'accès à celui ci ou tirer un revenu de son utilisation ou de sa fourniture, que ce soit à des fins commerciales ou de gain pécuniaire directes ou à d'autres fins, sans obtenir au préalable l'autorisation expresse écrite de Yahoo!

2. Propriété et relations entre les parties.

Le logiciel Yahoo! est protégé par les lois du Canada, des États-Unis et d'autres pays portant sur le droit d'auteur, les marques de commerce, les marques de service, les traités internationaux et (ou) les autres droits exclusifs. Vous convenez de vous conformer à l'ensemble des lois sur les droits de propriété et des autres lois applicables ainsi qu'à tous les avis additionnels et autres restrictions touchant le droit d'auteur contenus dans la présente licence de logiciel ainsi que dans les conditions d'utilisation. Yahoo! et ses concédants sont propriétaires de la totalité des droits afférents à leur contribution respective au logiciel Yahoo! La présente licence de logiciel ne vous accorde aucun droit relatif à la propriété intellectuelle dont Yahoo! est propriétaire ou titulaire d'une licence, notamment (sans s'y limiter) le logiciel Yahoo! et les marques de commerce Yahoo!, et ne crée aucune relation entre vous et Yahoo! ou ses concédants à l'exception de la relation entre Yahoo! et ses titulaires de licence.

Le logiciel Yahoo! et ses éléments peuvent contenir des logiciels faisant l'objet d'une licence d'utilisation accordée par les concédants de Yahoo! (les « logiciels des concédants »). Les logiciels des concédants permettent au logiciel Yahoo! d'exécuter certaines fonctions, notamment d'accéder à des données exclusives stockées dans des serveurs de données de tiers. Vous convenez d'utiliser le logiciel Yahoo! ainsi que les données auxquelles vous aurez accès par l'intermédiaire de celui ci uniquement pour votre usage personnel à des fins non commerciales. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre à quiconque le logiciel Yahoo! ni aucune donnée obtenue par celui ci. Advenant une violation de ces restrictions de votre part, votre licence d'utilisation du logiciel Yahoo!, de ses éléments et de toute donnée provenant de tiers sera résiliée. Advenant sa résiliation, vous convenez de cesser d'utiliser le logiciel Yahoo! ainsi que ses éléments et toute donnée provenant de tiers. Tous les droits touchant le matériel, le logiciel et les serveurs de données de tiers sont réservés aux tiers respectifs et demeurent leur

propriété. Vous convenez que ces tiers sont fondés à faire valoir contre vous tous les droits que leur confère la présente convention, directement et en leur propre nom.

3. Soutien technique et mises à jour du logiciel.

Yahoo! peut décider de vous offrir un soutien technique et (ou) des mises à jour, des améliorations ou des modifications du logiciel Yahoo! (collectivement, le « soutien technique »), à sa seule appréciation, et peut interrompre ce soutien technique en tout temps sans préavis à votre endroit. Yahoo! peut par ailleurs changer, interrompre ou abandonner à tout moment tout aspect du logiciel Yahoo!, y compris la disponibilité d'une fonction du logiciel, d'une base de données ou d'un contenu. Yahoo! peut en outre imposer des restrictions sur certaines fonctions et certains services ou vous donner accès à certaines parties seulement ou à la totalité du logiciel Yahoo! ou de son site Web sans préavis ni responsabilité de sa part.

4. Frais et paiements.

Yahoo! se réserve le droit d'exiger éventuellement des frais d'utilisation du logiciel Yahoo!, de ses services ou de ses sites Web, ou d'accès à ceux-ci (collectivement, les « services logiciels Yahoo! »), à sa seule appréciation. Si Yahoo! décide d'imposer des frais d'utilisation des services logiciels Yahoo!, ces frais vous seront communiqués avant qu'ils ne vous soient imputés. Si vous ne souhaitez pas acquitter ces frais, votre seul recours consistera alors à résilier la présente convention de logiciel. Si vous décidez de ne pas la résilier, vous devrez alors acquitter ces frais (ainsi que les taxes applicables) aux tarifs en vigueur pour la période de facturation où ils seront exigibles.

5. Exonération de garanties par Yahoo!

VOUS CONVENEZ D'UTILISER À VOS RISQUES LE LOGICIEL YAHOO! ET LES DONNÉES AUXQUELLES VOUS AVEZ ACCÈS AU MOYEN DE CELUI CI (NOTAMMENT, COTES BOURSIÈRES, DONNÉES SUR LES MARCHÉS, NOUVELLES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS). CES DONNÉES SONT FOURNIES « TELLES QUELLES ».

VOUS CONVENEZ DE TÉLÉCHARGER OU D'OBTENIR AUTREMENT DU MATÉRIEL OU DES SERVICES AU MOYEN DU LOGICIEL YAHOO! (NOTAMMENT L'ANTI LOGICIEL ESPION) À VOTRE GRÉ ET À VOS RISQUES, ET D'ASSUMER L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES OCCASIONNÉS À VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE OU DE LA PERTE DE DONNÉES ATTRIBUABLES AU TÉLÉCHARGEMENT ET (OU) À L'UTILISATION DE CE MATÉRIEL OU DE CES SERVICES.

YAHOO! ET SES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, SOUS TRAITANTS, MANDATAIRES, AFFILIÉS ET AYANTS DROIT (COLLECTIVEMENT, LES « ENTITÉS DE YAHOO! ») AINSI QUE LES CONCÉDANTS DE YAHOO! NE FONT AUCUNE DÉCLARATION VOULANT QUE LE LOGICIEL YAHOO! NI AUCUNE DONNÉE ACCESSIBLE AU MOYEN DE CELUI CI NE SONT APPROPRIÉS OU DISPONIBLES AUX FINS D'UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DU CANADA.

LES ENTITÉS ET LES CONCÉDANTS DE YAHOO! NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, NE FONT AUCUNE DÉCLARATION ET N'IMPOSENT AUCUNE CONDITION DE QUELQUE NATURE, ÉCRITE OU VERBALE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI A TRAIT AU LOGICIEL YAHOO! ET AUX DONNÉES ACCESSIBLES AU MOYEN DE CELUI CI, OU EN CE QUI A TRAIT À L'EXACTITUDE, À L'À PROPOS, À L'EXHAUSTIVITÉ OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT DU LOGICIEL YAHOO! ET DES DONNÉES ACCESSIBLES AU MOYEN DE CELUI CI, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE TITRE, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE

QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

ADVENANT QUE LE LOGICIEL YAHOO! OU LES DONNÉES ACCESSIBLES AU MOYEN DE CELUI CI SE RÉVÈLENT DÉFECTUEUX, IL VOUS INCOMBE (ET NON AUX ENTITÉS OU AUX CONCÉDANTS DE YAHOO!) D'ASSUMER L'ENSEMBLE DES FRAIS À L'ÉGARD DES RÉPARATIONS OU DES PRÉJUDICES CORPORELS DE TOUTE NATURE, MÊME SI LES ENTITÉS OU LES CONCÉDANTS DE YAHOO! ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ D'UNE TELLE DÉFECTUOSITÉ OU DE TELS DOMMAGES. ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINS TERRITOIRES INTERDISENT L'IMPOSITION DE RESTRICTIONS SUR LES GARANTIES IMPLICITES, CERTAINES DES RESTRICTIONS PRÉCITÉES NE S'APPLIQUENT PEUT ÊTRE PAS À VOUS.

6. Limitation de responsabilité.

LES ENTITÉS ET LES CONCÉDANTS DE YAHOO! DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ À VOTRE ENDROIT EN CE QUI CONCERNE LES RÉCLAMATIONS ET LES OBLIGATIONS DE TOUTE NATURE ATTRIBUABLES OU RELATIVES DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À L'UTILISATION DU LOGICIEL YAHOO! PAR VOUS OU UN TIERS, L'UTILISATION OU L'ABSENCE D'UTILISATION DES SERVICES D'UNE FIRME DE COURTAGE OU D'UN COURTIER OU LA VENTE OU L'ACHAT DE TITRES, QUE CES RÉCLAMATIONS ET OBLIGATIONS SE FONDENT SUR QUELQUE CONSIDÉRATION RELEVANT DU DROIT OU DE L'EQUITY.

LES ENTITÉS ET LES CONCÉDANTS DE YAHOO! DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD RELATIVEMENT À D'ÉVENTUELS DOMMAGES DIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS ATTRIBUABLES OU RELATIFS AUX LOGICIELS DE TIERS OU AUX DONNÉES AUXQUELLES VOUS AVEZ ACCÈS AU MOYEN DU LOGICIEL YAHOO!, OU DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL YAHOO! OU DES DONNÉES AUXQUELLES VOUS AVEZ ACCÈS AU MOYEN DE CELUI CI, OU DE VOTRE INCAPACITÉ À LES UTILISER OU À Y ACCÉDER, QUE LES RECOURS EN DOMMAGES INTÉRÊTS SOIENT INSTITUÉS EN DROIT OU EN EQUITY. LES DOMMAGES EXCLUS PAR LA PRÉSENTE CLAUSE COMPRENNENT NOTAMMENT CEUX ATTRIBUABLES À LA PERTE DE PROFITS, À DES PRÉJUDICES CORPORELS OU MATÉRIELS, À UNE INTERRUPTION DES AFFAIRES, À DES PERTES COMMERCIALES OU À LA PERTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINS TERRITOIRES INTERDISENT L'IMPOSITION DE RESTRICTIONS SUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, CES RESTRICTIONS NE S'APPLIQUENT PEUT ÊTRE PAS À VOUS.

LES INFORMATIONS FOURNIES PAR L'INTERMÉDIAIRE DU LOGICIEL YAHOO!, NOTAMMENT LES COTES ET LES ANALYSES BOURSIÈRES, LES DONNÉES SUR LES MARCHÉS, LES NOUVELLES ET LES DONNÉES FINANCIÈRES, PEUVENT SUBIR DES RETARDS, ÊTRE INEXACTES OU CONTENIR DES ERREURS OU DES OMISSIONS À L'ÉGARD DESQUELS LES ENTITÉS ET LES CONCÉDANTS DE YAHOO! DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ. YAHOO! PEUT MODIFIER OU SUPPRIMER TOUT ASPECT OU TOUTE FONCTION DU LOGICIEL YAHOO!, OU L'UTILISATION DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DES FONCTIONS OU DE LA TECHNOLOGIE DU LOGICIEL YAHOO! À TOUT MOMENT ET SANS PRÉAVIS À VOTRE ENDROIT, NOTAMMENT EN CE QUI A TRAIT AU CONTENU ET AUX HEURES DE DISPONIBILITÉ.

7. Indemnisation.

Les logiciels identifiés comme des « logiciels espions » par le présent outil peuvent être des logiciels que vous avez accepté de charger dans votre ordinateur aux termes d'une entente

distincte avec un tiers. Il vous incombe expressément de vous conformer aux modalités des ententes que vous concluez avec des tiers. Vous convenez d'indemniser et d'exonérer les entités de Yahoo! à l'égard de l'ensemble des réclamations ou demandes, y compris les honoraires juridiques raisonnables, déposées par des tiers en rapport avec votre utilisation du logiciel Yahoo! ou une violation de votre part des modalités ou des conditions de la présente licence de logiciel, des lois applicables ou des droits d'une autre personne ou entité.

8. Utilisateurs gouvernementaux.

Si le logiciel Yahoo! et la documentation connexe sont fournis au gouvernement des États-Unis ou pour son compte, ou achetés par celui-ci ou pour son compte, le logiciel Yahoo! est alors réputé être un « article commercial » au sens du terme commercial item dans la réglementation intitulée Federal Acquisition Regulation. Les droits du gouvernement des États-Unis ne dépasseront pas les droits minimums stipulés dans l'article FAR 52.227-19 à l'égard des « logiciels réglementés » (restricted computer software). Toutes les autres modalités et conditions de la présente licence de logiciel s'appliquent.

9. Lois applicables.

Les lois de l'Ontario et du Canada, exception faite des règles sur les conflits de lois, régissent la présente licence de logiciel ainsi que vos rapports avec Yahoo! Vous et Yahoo! convenez de vous soumettre à la compétence personnelle et exclusive des tribunaux situés en Ontario, au Canada. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas à la présente licence de logiciel.

10. Absence de renonciation générale; divisibilité.

Le défaut de Yahoo! d'exercer ou de faire valoir un droit ou une disposition de la présente licence de logiciel ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition. Advenant qu'une disposition de la présente licence de logiciel soit jugée invalide par un tribunal compétent, les parties conviennent néanmoins que le tribunal doit s'appliquer à donner effet aux intentions des parties qui sont exprimées dans ladite disposition et que les autres dispositions de la présente licence de logiciel demeureront en vigueur.

11. Entente intégrale.

La présente licence de logiciel et les conditions d'utilisation constituent l'entente intégrale intervenue entre les parties relativement à l'utilisation du logiciel Yahoo! et remplacent toutes les ententes antérieures conclues entre vous et Yahoo! à cet égard. Advenant un conflit entre les modalités et conditions de la présente licence de logiciel et les conditions d'utilisation, les modalités et conditions des présentes auront préséance sauf dans la mesure où les conditions d'utilisation imposent des restrictions et des responsabilités additionnelles à vos actions. Advenant un conflit entre les modalités de la présente licence de logiciel et les conditions d'utilisation, les modalités de la présente licence auront préséance dans la mesure de ce conflit.

12. Maintien de certaines dispositions.

Les articles 2 et 4 à 12 demeurent en vigueur à la résiliation ou à l'échéance de la présente convention.